



## Inter87-FSU

## A Monsieur le Maire de la Ville de Limoges

Limoges, le mardi 29 mars 2022

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève du mercredi 6 avril 2022 à leur prise de fonction, au vendredi 29 avril 2022 à la fin de leur journée de travail pour tous les personnels travaillant pour la Ville de Limoges, ses établissements publics et le CCAS, qui, en raison de leurs missions, sont censés travailler ces journées.

Cet appel à la grève à la Ville de Limoges est motivé par :

- la non reconduction de dizaines d'emplois,
- La présence permanente de contrats précaires
- le non remplacement important de départs à la retraite,
- la remise en question de contrats d'animation dans les centres culturels
- le manque de moyens humains et financiers alloués aux services pour un service public de qualité.
- Les projections de réorganisation ne tenant pas compte des réalités de terrain...

Nous tenons également à vous signifier notre profonde indignation quant aux propos que vous avez tenus en conférence de presse sur les agents grévistes : « S'ils veulent faire grève, ils peuvent faire grève autant qu'ils veulent, ça m'évitera de les payer, ça nous fera des économies ».

Ces propos sont aux antipodes du discours que vous nous tenez régulièrement sur la qualité du rapport social que vous avez, au travers des organisations syndicales, avec le personnel.

Nous nous tenons à votre disposition pour entamer avec vous de réelles discussions sur ces sujets qui inquiètent bon nombre de nos collègues de travail.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées

Le Secrétaire Départemental Inter87-FSU Le Secrétaire Départemental

CGT

Pascal FILLEUL

Hugues MATHIEU